

051 - DALLAY - 01032019 - 08423

Sujet: [INTERNET] enquête publique

De : jerome dallay <j.dallay@hotmail.fr>

Date : Fri, 1 Mar 2019 08:23:55 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Bonjour, ci-joint ma modeste contribution à l'enquête publique concernant la forêt de Bouery et la commune de Mailhac sur Benaize

Cordialement

M.Dallay Jérôme et Mme Dallay Yamina

| | |
|--|--|
| fiche enquete publique mailhac JEROME.doc | <p>fiche enquete Content-Description: publique mailhac JEROME.doc Content-Type: application/msword Content-Encoding: base64</p> |
|--|--|

Madame Monsieur **DALLAY Jérôme et Yamina**
11 rue Victorien Sardou
19100 Brive la gaillarde
Tél : 0555882593

Le 28 février 2019

- Monsieur Guy **JOUSSAIN**, Président de la commission d'enquête
- Monsieur Jean-Marc **VIARRE**, Membre titulaire
- Monsieur Bernard **CROUZEVALLE**, Membre titulaire

OBJET : Enquête Publique **MAILHAC SUR BENAIZE (87 160)** pour l'installation d'aérogénérateurs.

REFERENCE : Arrêté DL/BPEUP n° 2019/002 du 08 janvier 2019 Préfecture **HAUTE-VIENNE**.

Monsieur le Président,
Messieurs les membres titulaires,

Je vous prie de prendre en considération mon avis sur la décision **de créer une zone industrielle sans emploi en pleine campagne !**

Un parc éolien avec 7 engins de 180m ou plus !

Des postes de livraison avec toutes les infrastructures associées !

Et pour cela on nous propose la déforestation, le bétonnage, des tranchées et autres destructions d'une nature jusque là vivante et nourricière sur la commune de MAILHAC sur BENAIZE(87) dans la forêt de BOUERY .

Nous nous souvenons encore de mines d'uranium qui nous ont promis un avenir énergétique tout en transformant le paysage et qui maintenant sont fermées.

Au moins, à l'époque, ces mines ont amené un peu d'emploi et n'ont dénaturé le paysage visuel que sur un petit périmètre.

Mais qu'en sera-t-il des éoliennes dans vingt ans ?:

le paysage visuel sera détruit sur un très grand périmètre, les tonnes de béton, les infrastructures abîmeront définitivement notre joli coin de nature.

Un coin de nature que je connais depuis toujours, où nous ramassions muguet, jonquilles au printemps ou champignons à l'automne dans ces bois de Bouéry. Ces bois où les vestiges de nos ancêtres (dolmen) étaient visibles pour nos enfants que j'emmenais encore l'été dernier après avoir marché vers le pot bouillant de Mondon.

Nous savons tous que ces éoliennes ne pourront être efficaces qu' en très grand nombre, alors dois je dire à mes enfants qu'ils n'iront pas comme moi parcourir en vélo, à pied ces chemins qui du printemps à l'hiver m'ont fait découvrir la flore et la faune de nos campagnes, l'histoire de nos familles ?

Dois je leur dire qu'ils ne verront cette faune, cette flore qu'en ville, dans des jardins publics des zoo? Qu'ils n'apprendront leur histoire que dans les livres loin de leurs racines ?

Je me refuse à laisser mes souvenirs et l'avenir de mes enfants à de gigantesques machines tueuses de notre nature, de notre biodiversité !

Si hier je me préparai à investir dans ce village avec l'achat de terrain pour m'installer, y vivre et y travailler (start-up de services à domiciles via les réseaux sociaux), aujourd'hui avec de tels projets qui détruiront les paysages de mon enfance je ne voudrai certainement pas m'installer !

Car, si je venais, c'était aussi pour le plaisir, les joies de la campagne, d'une vie moins stressante, au plus près de ces racines.

Alors, je vous le demande, dans ces campagnes déjà peu peuplées dont le point fort est le paysage, la vie au plus proche de la nature, qui voudrait y venir, à part ceux qui y ont vécu ?

Et bien maintenant, avec de tels projets, même ceux qui y ont vécu ne voudront plus y venir !

Alors qui viendra ? Qui restera ?

Je vous prie, Monsieur le président, Messieurs les membres titulaires de la commission d'enquête d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.